



## **SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE**

*Pointe-à-Pitre, le 15 avril 2026*

### **DECLARATION LIMINAIRE DU SPEG AU CAEN**

*Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Recteur,  
Monsieur le Président du Conseil Régional,  
Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Mesdames et messieurs,*

La situation singulière de l'école en Guadeloupe exige, depuis longtemps déjà, une attention particulière. Comme vous le savez, des difficultés structurelles anciennes, aggravées par des facteurs sociaux, économiques et territoriaux pèsent lourdement, tant sur la qualité de l'enseignement, que sur les conditions d'apprentissage des élèves de l'académie. L'accumulation de ces difficultés, qu'elles soient humaines ou matérielles compromet gravement le bon fonctionnement de l'école en Guadeloupe et met en danger élèves comme personnels.

Malgré les efforts consentis par les collectivités compétentes, de nombreux établissements scolaires présentent encore des défaillances majeures. Certains bâtiments, vétustes voire insalubres, ne permettent pas de garantir des conditions d'accueil et d'enseignement dignes. Trop de salles de classe, et parfois des bâtiments entiers, restent inadaptés aux réalités climatiques locales. Les ambiances thermiques et/ou sonores au sein de nombreux établissements constituent de réels freins aux apprentissages, au bien-être des apprenants et à la qualité de vie au travail du personnel. A cela s'ajoutent des équipements dégradés, insuffisants, voire inexistantes. Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi certaines écoles et établissements se trouvent dans une situation inacceptable. L'école Raymonde Bambuck en est un des exemples particulièrement préoccupant.

Le manque de moyens matériels constitue un frein important. Les établissements souffrent d'un déficit en équipements pédagogiques essentiels. Dans les filières professionnelles, les plateaux techniques sont souvent obsolètes ou incomplets, ce qui compromet la qualité des formations et accentue les inégalités.

À ces difficultés s'ajoutent des problématiques sanitaires et de sécurité majeures. Dans plusieurs établissements, la présence de nuisibles, des problèmes d'hygiène persistants, des défaillances dans l'approvisionnement en eau potable, exposent élèves et personnels à des risques inacceptables.

Dans ce contexte déjà dégradé, nous constatons également une montée préoccupante des violences, tant à l'intérieur des établissements qu'à leurs abords. Cette situation affecte directement la sécurité des élèves, détériore les conditions de travail des personnels et altère profondément le climat scolaire. Le sentiment d'insécurité qui en résulte appelle des réponses rapides, cohérentes et durables.

La question des moyens humains constitue un enjeu majeur. Les équipes éducatives, administratives et médico-sociales sont aujourd'hui fortement fragilisés. Le manque de personnels, nuit à la continuité pédagogique et à la stabilité indispensable au bon fonctionnement des établissements.

En outre, la prise en compte des spécificités linguistiques et culturelles de la Guadeloupe demeure insuffisante. Pourtant nous le savons, une meilleure valorisation du bilinguisme français-créole, ainsi qu'une adaptation des pratiques pédagogiques au contexte local, constituent des leviers essentiels pour renforcer l'engagement des élèves et favoriser leur réussite.

Face à ces constats, le SPEG demande :

- la mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines plus adaptée aux spécificités de notre territoire
- un véritable plan d'urgence pour les infrastructures scolaires,
- un renforcement immédiat des dispositifs de sécurité,
- des investissements significatifs dans les équipements pédagogiques,
- ainsi qu'une amélioration des conditions sanitaires des écoles et établissements scolaires.

L'École en Guadeloupe ne peut plus attendre. Il en va de la réussite des élèves et de la sécurité de tous.

Nous ne pouvons plus nous contenter de constats. Il est temps d'agir !

***Les représentants du SPEG au CAEN***